



Abidjan, le 05 JUIL. 2017

155 ---
N° /MBPE/DGD/DRC-17

NOTE DE SERVICE N° 155 --- /MBPE/DGD /DU 05 JUIL. 2017

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Agrément de consignation pour la société
ECOWAS SHIPPING SERVICES**

Réf. : Courrier n°FF/DB/AT/006

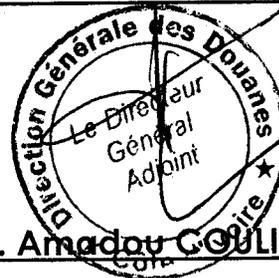
J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, la société **ECOWAS SHIPPING SERVICES** est désormais autorisée à exercer les activités de consignation dans les ports autonomes d'Abidjan et de San Pedro.

Cette autorisation d'exercer cette activité est consécutive à l'obtention de l'agrément n°030/MT/DGAMP du 06 mars 2017.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

P/ LE DIRECTEUR GENERAL

P.I. LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



Col. Amadou GOULIBALY